

# EN ROUTE VERS ZÉRO PESTICIDE

## Collecte de pesticides pour les particuliers sur le Parc naturel régional Livradois-Forez

### CALENDRIER

Du 19 au 27 novembre 2016,  
venez déposer vos pesticides  
dans les points de collecte  
et bénéficier de conseils pratiques  
pour jardiner autrement.

### CONTACTS

Parc naturel régional  
Livradois-Forez  
Serge Chaleil  
Maison du Parc  
BP 17 - 63880  
Saint-Gervais-sous-Meymont  
standard : 04 73 95 57 57

VALTOM  
Soledad Leonard / Laëtitia Boissier  
1 chemin des Domaines de Beaulieu  
63000 Clermont-Ferrand  
standard : 04 73 44 24 24

### POURQUOI ?

La loi de Transition Energétique pour la Croissance Verte d'août 2015 fixe l'objectif "zéro pesticide" dans la plupart des espaces publics à compter du 1er janvier 2017 et dans les jardins des particuliers en 2019.

A compter du 1er janvier 2017, la vente aux particuliers des produits phytosanitaires ne sera plus en libre service dans les jardinerie et en grande surface.

Le Parc naturel régional du Livradois Forez, la Fredon Auvergne\* et les collectivités en charge de la collecte et du traitement des déchets s'associent pour anticiper la réglementation et vous apporter des solutions plus respectueuses de l'environnement et de votre santé !



©Pierre Feltz

## QUELS PRODUITS SONT CONCERNÉS ?

Tous les produits phytosanitaires, entamés ou non utilisés, dans leur emballage d'origine.

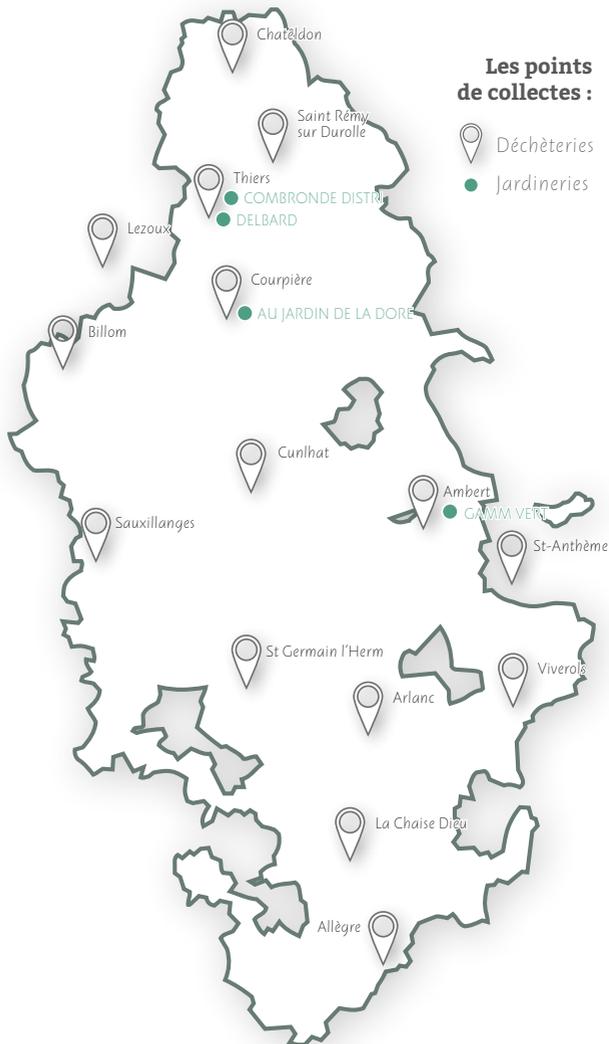
- Anti-mousses
- Herbicide
- Fongicide
- Insecticide
- Anti-limaces
- Engrais non organiques



Les produits professionnels ne sont pas concernés.

## OÙ LES DÉPOSER ?

Dans l'une des 15 déchèteries présentes sur le territoire du Parc ou dans les jardineries partenaires de l'opération.



## ET APRÈS ?

Les produits seront collectés par CHIMIREC, prestataire spécialisé dans le traitement des produits dangereux et seront envoyés dans une filière dédiée pour être valorisés en énergie.

# LES POINTS DE COLLECTE ET D'INFORMATION

DU 19 AU 27 NOVEMBRE 2016

EN DÉCHÈTERIE :	Horaires d'ouverture	Horaires d'animation
Allègre	samedi : 9h00 - 12h00 mercredi : 14h00 - 17h00	-
La Chaise Dieu	vendredi : 9h00 - 12h00	-
Ambert	du lundi au samedi : 8h30 - 12h00 et 13h30 - 17h30	vendredi 25 novembre : 8h30 - 12h00 et 13h30 - 17h30
Arlanc	lundi, mardi, vendredi, samedi : 9h00 - 12h00 et 13h30 - 17h30 mercredi : 9h00 - 12h00	lundi 21 novembre : 9h00 - 12h00 et 13h30 - 17h30
Cunhat	mardi, jeudi, vendredi, samedi : 9h00 - 12h00 et 13h30 - 17h30 mercredi : 9h00 - 12h00	mercredi 23 novembre : 9h00 - 12h00
Saint Anthème	lundi, vendredi : 9h00 - 12h00 mardi, samedi : 9h00 - 12h00 et 14h00 - 17h00	mardi 22 novembre : 9h00 - 12h00
Saint-Germain-l'Herm	mardi, jeudi, samedi : 9h00 - 12h00 et 14h00 - 17h00	jeudi 24 novembre : 9h00 - 12h00 et 14h00 - 17h00
Viverols	mardi, jeudi, samedi : 9h00 - 12h00 et 14h00 - 17h00	mardi 22 novembre : 14h00 - 17h00
Sauxillanges	lundi : 14h00 - 18h00 du mardi au vendredi : 10h00 - 12h00 et 14h00 - 18h00 samedi : 9h00 - 12h00 et 14h00 - 18h00	mardi 22 novembre : 10h00 - 12h00 jeudi 24 novembre : 14h00 - 17h00
Puy-Guillaume	du mardi au samedi : 9h00 - 12h00 et 13h00 - 17h00	mardi 22 novembre : 9h00 - 12h00
Courpière	du mardi au samedi : 9h00 - 12h00 et 14h00 - 17h00	mardi 22 novembre : 9h00 - 12h00
Billom	lundi : 8h30 - 12h30 mardi au samedi : 8h30 - 12h30 et 13h30 - 17h00	vendredi 25 novembre : 8h30 - 12h30
Lezoux	du lundi au vendredi : 8h00 - 12h30 et 13h30 - 18h00 samedi : 8h00 - 18h00	lundi 21 novembre : 8h00 - 12h30
Saint-Remy-sur-Durolle	du mardi au samedi : 08h30 - 12h30 et 13h30 - 17h00	jeudi 24 novembre : 8h30 - 12h30
Thiers	du lundi au samedi : 8h00 - 18h00	-
EN JARDINERIE :	Horaires d'ouverture	Horaires d'animation
Jardinerie de Courpière « Au Jardin de la Dore »	du lundi au samedi : 8h30 - 19h00 dimanche : 9h30 - 12h30	samedi 19 novembre : 10h00 - 12h00 et 13h00 - 17h00
Jardinerie de Thiers « Delbard »	du lundi au samedi : 9h00 - 12h00 et 14h00 - 19h00	samedi 19 et samedi 26 novembre : 9h00 - 12h00 et 14h00 - 19h00
Jardinerie de Thiers « Combronde distri »	du lundi au samedi : 8h30 - 19h00	samedi 19 et samedi 26 novembre : 8h30 - 12h00 et 14h00 - 19h00
Jardinerie d'Ambert « Gamm Vert »	du lundi au samedi 9h00 - 12h00 et 14h00 - 19h00	samedi 19 et samedi 26 novembre : 9h00 - 12h00

Les jardinerie partenaires de l'opération sont signataires de la charte « Jardiner en préservant sa santé et l'environnement », animée par la FREDON Auvergne ([www.mieux-jardiner.fr](http://www.mieux-jardiner.fr)). Elles proposent un bon de réduction de 5 € valable jusqu'au 31 mars 2017, pour 35 € d'achat sur les produits alternatifs.

## DOCUMENTATION ET CONSEILS PRATIQUES



Des animateurs seront présents sur les points de collecte pour vous informer et vous procurer des conseils. Venez nombreux à leur rencontre pour échanger sur les alternatives aux pesticides.



Maison du Parc  
63880 Saint-Gervais-sous-Meymont  
Tél. 04 73 95 57 57  
Fax 04 73 95 57 84  
Courriel : [info@parc-livradois-forez.org](mailto:info@parc-livradois-forez.org)  
[www.parc-livradois-forez.org](http://www.parc-livradois-forez.org)



VALTOM  
1 chemin des Domaines de Beaulieu  
63000 Clermont-Ferrand  
Tél. 04 73 44 24 24  
Fax 04 73 44 24 20  
Courriel : [accueil@valtom.fr](mailto:accueil@valtom.fr)  
[www.valtom63.fr](http://www.valtom63.fr)

